

LES ENTRETIENS DU MINISTÈRE AVEC LA COMMISSION
AU SUJET DU RECRUTEMENT DE FEMMES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre. Le gouvernement s'entretient-il avec la Commission de la Fonction publique et les divers ministères qui font de l'embauche au sujet de méthodes précises qui aboutiraient à un programme intensifié de recrutement des femmes dans la Fonction publique, et tout particulièrement aux échelons supérieurs?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ignore s'il y a des entretiens en cours, mais je sais que la question a été traitée avec la Commission de la Fonction publique qui a pris, à la suite de ces entretiens, des dispositions pour assurer le recrutement des femmes. Dans les ministères, des directives ont été données à tous les sous-ministres pour que les femmes qui sont déjà dans les ministères bénéficient de toutes les occasions d'avancer.

M. Orlikow: Étant donné qu'en principe le gouvernement a depuis plusieurs années une politique favorable et précise à l'égard de l'emploi des femmes tout comme il le fait dans le cas des aborigènes, mais que nous réalisons très peu de progrès dans ce domaine, j'aimerais savoir si le gouvernement va réellement demander à la Commission de la fonction publique et aux divers ministères de se mettre à cette tâche, ce qu'ils n'ont pas fait jusqu'ici?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je suis certes de l'avis du député qu'il ne suffit pas toujours d'énoncer des principes puisque très souvent leur application ne vient que beaucoup plus tard. Nous en avons eu l'expérience avec la loi sur les langues officielles. Nous voyons maintenant à l'application. Je vais étudier la proposition du député et voir s'il ne serait pas possible de publier quelque directive qui assurerait la réalisation des objectifs de ces politiques.

LES COURS DE PERFECTIONNEMENT EN HAUTE
ADMINISTRATION—LE CAS DES FEMMES
FONCTIONNAIRES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser juste une petite question supplémentaire au premier ministre en restant dans le ton des questions précédentes. Comme les cours employés par la Commission de la fonction publique pour préparer des sujets à la haute administration et conçus pour améliorer les aptitudes administratives des fonctionnaires au niveau des cadres n'ont attiré qu'une seule femme, le premier ministre donnerait-il à la Chambre l'assurance qu'il s'entretiendra de la chose avec ses ministres en vue d'encourager les femmes à suivre ce cours et à leur faciliter la chose?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, les politiques dont j'ai parlé s'appliquent à tous les aspects de la Fonction publique et à ses programmes de formation. Si le député a trouvé dans ce programme un exemple, il trouvera sûrement d'autres programmes qui attirent les femmes, et qu'elles sont encouragées à suivre de façon remarquable.

M. Alexander: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député a demandé la parole pour ce qu'il a appelé une petite question supplémentaire; il l'a posée. La présidence accorde maintenant la parole au député de Kingston et les Îles, pour la donner ensuite au député de Bellechasse. Le temps

Questions orales

va nous manquer. Les députés devraient noter que c'est la première question cet après-midi à laquelle on pose autant de questions supplémentaires.

* * *

LA SITUATION DE LA FEMME

LA DÉCISION QUANT À LA REMISE DES RAPPORTS DE LA
COMMISSION AU MINISTRE À L'EXCLUSION DU
PARLEMENT

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Étant donné la très vive opposition à la commission consultative fédérale sur la situation de la femme proposée récemment par le gouvernement, parce qu'elle fera rapport au ministre et non au Parlement comme les associations féminines le réclamaient, dira-t-il à la Chambre s'il songe à modifier la commission de façon à accéder davantage aux souhaits exprimés par la plupart des associations féminines?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Évidemment, monsieur l'Orateur, nous avons examiné diverses manières d'établir cet organisme consultatif. C'est une des questions que j'ai étudiée de concert avec le ministre du Travail. La décision pour le moment est de donner suite à la déclaration du ministre du Travail et je ne crois pas que l'honorable représentante ait raison de prétendre que la plupart des associations féminines préfèrent son système à celui que préconise le ministre du Travail.

* * *

L'AGRICULTURE

QUÉBEC—LES DÉGÂTS AUX RÉCOLTES—DISCUSSIONS
AVEC LE MINISTRE PROVINCIAL EN VUE DE MODIFIER
LES ZONES DE DÉDOMMAGEMENT

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a eu des entretiens ou s'il se propose d'en avoir avec le ministre de l'Agriculture de la province de Québec afin de modifier certaines zones qui avaient été désignées pour permettre aux producteurs agricoles d'être subventionnés à la suite des pertes de récolte subies au cours de l'été dernier?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, si le ministre de l'Agriculture du Québec désire me voir, je suis parfaitement disposé à m'entretenir avec lui.

QUÉBEC—LES DÉGÂTS AUX RÉCOLTES—QUESTION
RELATIVE AU REMBOURSEMENT DE LA SUBVENTION DE
\$400

[Français]

M. Jean-Marie Boisvert (Drummond): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre a-t-il l'intention de modifier les zones pour régler le problème de ceux qui ont été sommés de rembourser la subvention de \$400?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous croyons en la collaboration avec les